

Le oui à 65% du Conseil général pour la fusion interrogé

BAGNES Mercredi soir, deux tiers des élus bagnards se sont dits favorables à la fusion avec Vollèges. Un bon résultat selon les deux présidents, mais qui indique que des questions demeurent.



Le vote du Conseil général intervient six mois avant la votation. La campagne battra son plein en fin d'année avec des rencontres citoyennes.

SABINE PAPILLOU

Vingt-quatre oui, 9 non, 4 votes blancs. Le résultat du vote du Conseil général de Bagnes sur la fusion avec Vollèges est explicite. La majorité des élus y est favorable, mais beaucoup de questions subsistent. Au point qu'un tiers des conseillers généraux ont préféré s'y opposer ou se dire indécis. Le vote s'est tenu à bulletins secrets selon une demande spécifique de la Commis-

sion de gestion. «Au sein même de notre commission, nous avons senti que les avis étaient divergents. Pour le moment, la question est très émotionnelle, c'est pourquoi nous avons préféré le faire ainsi pour que les gens expriment vraiment ce qu'ils ressentent», détaille Sébastien Rossoz, conseiller PDC et président de la Cogest.

Aucune des commissions du législatif bagnard ni les partis po-

litiques des deux communes ne s'affichent contre cette fusion. Pour l'heure, les personnes ayant voté non refusent de s'exprimer publiquement. «A ce stade, il ne s'agit pas vraiment d'opposants, mais plutôt d'indécis», précise Sébastien Rossoz.

En attente d'arguments

Au lendemain de la votation, les conseillers interrogés ne semblent pas surpris par le

vote. «Je m'attendais à ce résultat, même s'il est difficile de savoir qui est vraiment pour ou contre. Ce thème fait encore débat. Ce qui ressort est qu'il n'y a pas d'arguments forts ni d'un côté ni de l'autre», avance François Roux, président du PLR de Bagnes et de la Commission tourisme et culture. Une explication soutenue par Aude Michellod, présidente de la Commission affaires socia-

Les partis majoritairement favorables mais sans mot d'ordre

Tous les partis politiques de Bagnes et de Vollèges se disent favorables au principe d'une fusion des deux communes, à l'exception du PLR de Vollèges et du PDC de Bagnes qui ne donnent pas d'avis formels. Un enthousiasme général qui ne les empêche pas d'exprimer leur réserve sur certains points. Les démocrates-chrétiens des deux communes se questionnent par exemple sur le calendrier. «Bagnes est-elle vraiment dans son plus bel appareil pour le mariage?» Et la présidente d'Entremont autrement, Sophie Juon, de souligner «qu'il aurait été judicieux de réfléchir à toutes les options possibles dans le district. Une fusion à deux, à trois ou pourquoi pas à six communes?» Pour l'heure, aucun des partis de Vollèges ou de Bagnes ne donne de mot d'ordre à ses partisans. Les présidents des formations expliquent ce choix par le fait qu'il s'agit d'un vote plus émotionnel que politique.

les, éducation et paroisse. «L'argument selon lequel il faut fusionner parce que c'est dans l'air du temps n'est pas suffisant. On ne se marie pas pour se marier, il faut un élan du cœur! Les gens veulent savoir ce que ça apportera à leur quotidien», détaille-t-elle avant de souligner que ce vote intervient très tôt dans ce processus et que les avis vont évoluer au fil de la campagne.

Selon le président de Bagnes, Eloi Rossier, plusieurs élus ont demandé des précisions quant au manque à gagner de 2 millions de francs induit par des baisses de rentrées fiscales et de subventions en cas de fusion. «Cette interrogation montre bien que les gens cherchent à être rassurés», commente Sébastien Rossoz. Et François Roux d'ajouter que «ceux qui veulent voir le verre à moitié vide s'accrochent à de tels chiffres. Mais c'est une vision peu

rationnelle car la fusion va engendrer un développement.»

Un résultat qui n'inquiète pas les présidents

Les présidents, eux, sont bien décidés à voir le verre à moitié plein. «Je ne m'attendais pas à un oui unanime. Je vois surtout deux tiers d'élus enthousiastes et une décision relativement claire du Conseil général. Nous pouvons poursuivre sereinement», réagit Eloi Rossier. Quant à son homologue vollégard, Christophe Maret, il juge tout à fait «normal que les gens se questionnent. Nous sommes aux prémices de la campagne, les arguments n'ont pas encore été clairement communiqués. A ce stade, j'estime donc que c'est un bon vote.»

En fin d'année, des cafés citoyens seront organisés par le comité de pilotage de la fusion. Un espace d'échanges dans lequel le débat pourra avoir lieu.

La récolte du papier fâche le PLR

COLLOMBEY-MURAZ Le PLR local remet en cause la politique communale concernant le ramassage du papier. Un «non-thème», estime le président.

«C'est une polémique stérile et inutile amenée par un parti en quête de visibilité.» Ainsi s'articule la réaction de Yannick Buttet, président de Collombey-Muraz, à la prise de position du PLR local concernant le ramassage du papier.

Cette tâche effectuée depuis quarante ans par les scouts passe en mains communales. La municipalité a décidé d'organiser deux collectes par mois. «Cette opération va à l'encontre du principe du «pollueur-payeur», dans le sens où les citoyens qui amènent déjà

leurs papiers à la SATOM paieront pour ceux qui ne font pas l'effort puisqu'on annonce une augmentation de la taxe de base», s'offusque Thomas Birbaum, chef du groupe PLR au Conseil général.

Taxe inchangée pour 2019

Des déclarations que regrette Yannick Buttet: «Dire que notre règlement communal ne respecte pas la loi fédérale et son principe du «pollueur-payeur» est juridiquement faux. Mais si les libéraux-radi-

caux le pensent, libre à eux de faire recours. Et que dire des frais liés à la déchetterie que n'utilisent pas certains citoyens? Ce raisonnement n'a aucun sens.»

Sandra Cottet Parvex, municipale chargée du dossier, appuie cette position. Si elle reconnaît que cette nouvelle manière de récolter le papier pourrait engendrer un surcoût de 15 000 francs, elle précise que cela ne se répercutera pas forcément sur la taxe de base: «Il faudra faire un bilan de toutes les nouveautés (taxe au sac, transfor-

mation des déchets verts, etc.). Mais dans tous les cas, elle ne bougera pas avant 2020 et restera l'une des plus basses du canton (36 francs pour une personne actuellement).»

Interpellation au Conseil général

Un statut qui n'arrête pas Thomas Birbaum. «La solution pourrait être d'ajouter des bacs pour le papier dans les éco-points ou alors de faire payer uniquement les personnes qui utilisent le service.» Il défendra cette position devant le Conseil général où il a prévu de déposer une interpellation sur le sujet lors de la prochaine session agendée en décembre. **JG**

EN
BREF

ANNIVIERS

Le centre technique et la fromagerie inaugurés

Double inauguration pour la commune d'Anniviers ce samedi avec l'ouverture de la nouvelle Fromagerie d'Anniviers et du centre technique multifonctionnel de la commune. Après deux ans de travaux et un coût de plus de 10 millions, soit 3,7 pour la fromagerie et 6,5 pour le centre technique, le bâtiment est prêt à ouvrir. Dans le centre technique sont regroupés un abri PC, divers services communaux, des locaux du service du feu, de Sierre Energie, un centre de tri postal ainsi que des garages pour la police cantonale, les véhicules à ordures ou le Service des routes de l'Etat du Valais. Au sous-sol, Confédération, canton et commune se sont associés à l'Aide suisse aux montagnards avec un large soutien local pour y installer une fromagerie. «Les anciens locaux de 1956 étaient désuets et surtout mal placés», justifie Simon Crettaz, du comité d'organisation de l'inauguration. Attendants à la cour d'école, ils étaient impossibles à agrandir et trop chers à rénover.» Dans ce tout nouvel écrin, 600 000 litres de lait seront transformés chaque année en fromage, contre 500 000 litres aujourd'hui. «Samedi, les curieux sont les bienvenus à la visite des locaux qui seront ensuite, normes d'hygiène obligent, fermés au public», conclut Simon Crettaz. **NOF**